



Offre de service

DE L'INSTITUT NATIONAL
DE SANTÉ PUBLIQUE
DU QUÉBEC

Québec 

En 1998, l'**Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)** a été créé suivant l'adoption de sa loi constitutive (L.R.Q., chapitre I-13.1.1). Ses experts, qui proviennent de domaines aussi distincts que les sciences appliquées, les sciences de la santé et les sciences sociales ou humaines, travaillent de concert avec le réseau de la santé afin de développer et de mettre en commun les connaissances et les compétences en santé publique.

vision

L'Institut vise à être le centre d'expertise et de référence en matière de santé publique au Québec. Notre objectif est de faire progresser les connaissances et de proposer des stratégies et des actions intersectorielles susceptibles d'améliorer l'état de santé et de bien-être de la population.

mission

Notre mission est de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, les autorités régionales de santé publique ainsi que les établissements dans l'exercice de leurs responsabilités, en rendant disponibles notre expertise et nos services spécialisés de laboratoire et de dépistage.

PLUS EXPLICITEMENT, NOUS VISIONS À :

- développer la connaissance et contribuer à la surveillance de l'état de santé et de bien-être de la population et de ses déterminants
- développer de nouvelles connaissances et approches en promotion, prévention et protection de la santé
- favoriser le développement de la recherche et l'innovation en santé publique
- fournir des avis et des services-conseils
- évaluer l'effet des politiques publiques sur la santé de la population
- rendre accessible l'expertise en santé publique par des activités de formation continue
- assurer des services de dépistage
- assurer des services de laboratoire, notamment en microbiologie et en toxicologie
- assurer des services de soutien au maintien de la qualité
- favoriser l'échange et le transfert des connaissances ainsi que la collaboration internationale
- contribuer à l'actualisation et au développement du Programme national de santé publique

engagement sur les activités et les services

En lien avec la Politique sur les activités et les services de l'Institut et en concordance avec notre vision, notre mission et nos valeurs, nous nous engageons à maintenir un niveau élevé de connaissances et de compétence de notre personnel afin de continuer à répondre, à brève échéance, aux demandes d'expertise-conseil en santé publique ou lors de situations d'urgence. De plus, nous nous engageons à assurer une veille scientifique pour anticiper les problèmes émergents, dans le but de faciliter les prises de décision ainsi que d'offrir un accès facile à l'ensemble des résultats de nos travaux. Finalement, sur une base régulière, des mécanismes consultatifs sont mis en œuvre afin de connaître les besoins, les attentes et la satisfaction de nos partenaires et de nos clients.

modalités

Lorsqu'un mandat est confié à l'Institut, celui-ci s'engage à convenir préalablement avec le client des délais de réponse, des modalités de réalisation spécifiques au mandat, des frais potentiellement requis ainsi que des mécanismes de suivi nécessaires.

Le délai pour répondre aux mandats peut varier selon la nature des services et des produits, le degré d'urgence et la charge de travail nécessaire.

- **CONSULTATION D'EXPERT – réponse rapide (24 h)**
Lorsque l'information et la charge de travail demandées sont minimales, se rapportent à un sujet courant ou répondent à un besoin urgent.
- **SYNTHÈSE D'INFORMATION OU AVIS SCIENTIFIQUE SOMMAIRE – réponse à l'intérieur d'un court délai (de quelques jours à quelques semaines)**
Lorsque l'information et la charge de travail demandées se rapportent à un sujet courant ou répondent à un besoin relativement urgent.
- **AVIS SCIENTIFIQUE DÉTAILLÉ – réponse à l'intérieur d'un délai moyen (de quelques semaines à quelques mois)**
Lorsque l'information est existante et que la charge de travail demandée nécessite un travail approfondi sur un sujet spécifique.
- **RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SERVICES – réponse à l'intérieur d'un délai long (de quelques mois à plus d'une année)**
Lorsque l'information et la charge de travail demandées sont très importantes et nécessitent un travail en profondeur ou encore lorsque l'information demandée est nouvelle ou peu accessible.

clients

Par la loi constitutive régissant l'Institut, les clientèles prioritaires à qui nous offrons nos services sont :

- 1 Le ministre de la Santé et des Services sociaux et le ministère de la Santé et des Services sociaux
- 2 Les agences de la santé et des services sociaux et les autorités régionales de santé publique
- 3 Les établissements du réseau de la santé et des services sociaux

D'autres clientèles importantes utilisent nos services :

- 1 Les autres ministères et organismes gouvernementaux
- 2 Les milieux d'enseignement et de recherche
- 3 Les organismes canadiens et internationaux de santé publique
- 4 Les milieux autochtones
- 5 Le secteur privé et le grand public

services

En vertu des bases légales sur lesquelles s'appuie l'Institut, nos services sont regroupés sous six grandes fonctions. Chacune de ces fonctions permet d'offrir des services et des produits spécifiques dans divers champs d'expertise et secteurs d'activités.

1 EXPERTISE-CONSEIL

L'Institut, par sa constitution et sa communauté de chercheurs et d'experts multidisciplinaires, offre plusieurs services visant à fournir, dans une perspective d'aide à la prise de décision, des recommandations sur des questions diverses en santé publique selon les champs d'expertise offerts et le niveau de spécialisation souhaité.

EXEMPLES DE SERVICES ET DE PRODUITS OFFERTS :

- Avis scientifiques, sommaires ou détaillés
- Avis méthodologiques
- Analyse de politiques publiques favorables à la santé
- Consultation spécialisée
- Accompagnement particulier en situation d'urgence
- Évaluation d'impact sur la santé
- Évaluation du risque
- Élaboration de critères et de normes
- Participation à des comités à titre d'expert

2 INFORMATION

Pour l'Institut, l'objectif de faire progresser les connaissances passe, entre autres, par la diffusion des connaissances en santé publique ainsi que par la communication en continu, adaptée aux besoins des différents publics.

EXEMPLES DE SERVICES ET DE PRODUITS OFFERTS :

- Publications adaptées à des publics généraux ou spécialisés (livres, articles scientifiques, brochures, dépliants, bulletins, revues, guides, répertoires, etc.)
- Relations publiques
- Communication scientifique
- Portails d'information sur le Web
- Réseau de documentation sur la santé publique : Santécom

3 FORMATION

L'Institut élabore et met en œuvre, en collaboration avec les universités et les ordres professionnels concernés par le sujet, des programmes de formation continue en santé publique permettant d'assurer le développement et le maintien des compétences dans ce domaine. De plus, l'Institut collabore à l'élaboration et à la mise à jour des programmes de formation de premier, deuxième et troisième cycles dans le domaine de la santé publique.

EXEMPLES DE SERVICES ET DE PRODUITS OFFERTS :

- Programme de formation continue sur de l'expertise de pointe (ateliers de formation, formation en ligne, cours, journées annuelles de santé publique)
- Programme de stages, résidences, stages postdoctoraux
- Programme de stage en cours d'emploi pour les professionnels
- Recension sélective d'événements scientifiques et de programmes universitaires pertinents
- Soutien au développement et à la diffusion de programmes universitaires en santé publique

Infocentre de santé publique du Québec

L'Institut contribue à l'atteinte d'une saine gestion de l'information en santé publique par le déploiement et l'opération d'une infrastructure informationnelle collective accessible à l'ensemble des intervenants en matière de santé, en lien avec les systèmes d'information stratégique en santé publique.

EXEMPLES DE SERVICES ET DE PRODUITS OFFERTS :

- Portail informationnel commun (plan commun de surveillance)
- Accès et exploitation dynamique d'indicateurs de la santé (Éco-Santé, service de géoréférence)

4

RECHERCHE, ÉVALUATION ET INNOVATION

L'Institut contribue au développement, à la mise à jour, au transfert et à la mise en application des connaissances en santé publique. À ce titre, il élabore des méthodes novatrices visant l'amélioration de la qualité des services offerts et valorise la recherche. L'Institut se consacre également à l'anticipation des problèmes émergents qui pourraient représenter un risque ou une menace à la santé publique.

EXEMPLES DE SERVICES ET DE PRODUITS OFFERTS :

- Cadre de référence, approche méthodologique
- Rapport de recherche, d'étude et d'évaluation
- Revue de littérature, veille scientifique
- Synthèse des connaissances scientifiques
- Développement de méthodes d'analyse
- Suivi et évaluation de programme

5

COLLABORATION INTERNATIONALE

L'Institut, par son rôle de centre d'expertise et de référence, vise à établir des liens avec différentes organisations, à l'échelle canadienne et internationale, de manière à favoriser la coopération et l'échange de connaissances en matière de santé publique.

EXEMPLES DE SERVICES ET DE PRODUITS OFFERTS :

- Échange d'expertise
- Développement de liens avec les organismes internationaux
- Agent de liaison pour les experts et le réseau de la santé publique
- Soutien aux activités des centres collaborateurs de l'Organisation mondiale de la santé en lien avec l'Institut
- Collaboration à l'organisation d'activités scientifiques (séminaires, colloques, etc.)

6

SERVICE DE LABORATOIRE ET DÉPISTAGE

LABORATOIRES

Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ)

Il agit comme laboratoire provincial de référence en microbiologie et en assurance qualité. Son laboratoire de niveau de confinement 3 permet de répondre aux urgences générées par des colis suspects ou des agents pathogènes en émergence ou en réurgence.

EXEMPLES DE SERVICES ET DE PRODUITS OFFERTS :

- Analyse d'agents pathogènes rares ou en émergence ou hautement virulents
- Confirmation de diagnostics
- Surveillance épidémiologique et de données microbiologiques
- Services d'urgence (bioterrorisme, pandémie)
- Assurance qualité, formation et contrôle des services diagnostiques
- Développement de test de confirmation ou de diagnostic

Les services offerts par le LSPQ sont décrits à l'adresse suivante : www.inspq.qc.ca/lspq

Laboratoire de toxicologie

Il fournit des services analytiques spécialisés en toxicologie et en gestion de programmes internationaux d'assurance qualité.

EXEMPLES DE SERVICES ET DE PRODUITS OFFERTS :

- Analyse, identification et quantification de polluants organiques, de métaux et de médicaments, de drogues et d'alcools
- Dépistage toxicologique post-mortem
- Surveillance biologique de toxiques
- Assurance qualité interlaboratoire

Les services offerts par le laboratoire de toxicologie ainsi que le répertoire des analyses sont décrits à l'adresse suivante : www.inspq.qc.ca/ctq

DÉPISTAGE

L'Institut offre certains services cliniques de dépistage à l'aide d'unités mobiles.

EXEMPLES DE SERVICES ET DE PRODUITS OFFERTS :

- Examens en audiologie et en radiologie pulmonaire dans les milieux de travail
- Mammographie (soutien au réseau, notamment en régions éloignées)

CHAMPS D'EXPERTISE

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

DÉVELOPPEMENT, ADAPTATION ET INTÉGRATION SOCIALE

Par des approches visant le développement de la personne et des communautés, ce champ d'expertise aborde un ensemble de problématiques psychosociales et de la santé.

- Enfance et jeunes
 - › Périnatalité et petite enfance
 - › Santé et milieux scolaires
- Santé mentale
- Milieux de vie
 - › Développement des communautés
 - › Développement social

HABITUDES DE VIE ET MALADIES CHRONIQUES

Pour favoriser l'adoption d'habitudes de vie saines et ainsi agir en prévention des maladies chroniques, ce champ d'expertise couvre les facteurs individuels ainsi que les conditions liées aux différents milieux de vie (environnements).

- Nutrition, activité physique
- Problèmes liés au poids
- Tabac, alcool, drogues et autres produits à risque de dépendance
- Santé dentaire
- Lutte au cancer
- Pratiques cliniques préventives

TRAUMATISMES INTENTIONNELS ET NON INTENTIONNELS

Afin de promouvoir la sécurité et de réduire les traumatismes, ce champ d'expertise privilégie une approche visant la mobilisation des collectivités locales, l'adoption de politiques publiques favorables à la sécurité ainsi que le développement d'une expertise visant la recherche, la mise en œuvre et l'évaluation de solutions.

- Traumatismes routiers, à domicile, dans les sports et loisirs
- Violence
- Sécurité individuelle et dans les milieux de vie
- Suicide

SANTÉ AU TRAVAIL

En collaboration avec de nombreux acteurs liés à la santé au travail, ce champ d'expertise couvre les risques associés aux maladies professionnelles, à la santé en milieu de travail et à l'état de santé des travailleurs.

- Troubles musculosquelettiques
- Maladies respiratoires
 - › Asthme professionnel
 - › Silicose
 - › Amiantose
 - › Béryllose
- Risques biologiques
- Maternité sans danger et allaitement
- Organisation et conditions de travail
 - › Santé physique
 - › Santé mentale et harcèlement psychologique
- Problématiques liées au bruit et à l'audition

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET TOXICOLOGIE HUMAINE

Afin de réduire l'exposition de la population aux agents environnementaux nuisibles, la santé environnementale s'intéresse aux problèmes de santé et aux répercussions sociales en lien avec l'environnement, ainsi qu'au développement de mesures d'intervention efficaces.

La toxicologie humaine a pour objet d'évaluer l'exposition et l'effet des toxiques sur les populations et individus.

- Santé environnementale
 - Qualité de l'eau et maladies hydriques
 - › Normes de qualité et gestion de la contamination
 - Qualité de l'air et radiation
 - › Contamination des habitations et édifices publics
 - › Pollution atmosphérique
 - › Radiation, champs électriques et magnétiques, ultraviolets
 - Risques toxicologiques
 - › Sol et terrains contaminés
 - › Urgence en santé environnementale
 - › Exposition aux substances chimiques
- Pesticides, insecticides et pollution agricole
- Changements climatiques et développement durable
- Dégradation des milieux de vie en général
- Toxicologie humaine
 - Exposition des populations et des individus aux :
 - › Métaux
 - › Toxiques organiques (dont les pesticides, BPC, POPs)
 - › Médicaments et drogues illicites

CHAMPS D'EXPERTISE

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

MALADIES INFECTIEUSES ET MICROBIOLOGIE

Le champ d'expertise des maladies infectieuses permet d'anticiper des problèmes en émergence. Il permet aussi d'orienter les interventions visant à protéger la population de la propagation d'infections et d'éventuelles épidémies.

Celui de la microbiologie a pour objet l'étude des micro-organismes (bactéries, virus, etc.) pouvant affecter la santé.

Maladies infectieuses

- Immunisation
 - › Immunisation de base
 - › Hépatites
 - › Infections pulmonaires
 - › Virus du papillome humain (VPH)
 - › Méningocoque
 - › Autres maladies évitables par la vaccination
- Infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS)
- Hémovigilance
- Infections nosocomiales
 - › *Clostridium difficile* (C. difficile)
 - › *Staphylococcus aureus* résistant à la méthicilline (SARM)
 - › Entérocoques résistants à la vancomycine (ERV)

Microbiologie

- Identification bactérienne
- Mycobactériologie
- Sensibilité aux antibiotiques
- Mycologie
- Parasitologie
- Sérodiagnostics
- Virologie
- Biologie moléculaire
- Physico-chimie (eau d'hémodialyse et fluoration de l'eau)

IMPACT SUR LA SANTÉ DES SYSTÈMES DE SOINS ET DE SERVICES

Ce champ d'expertise développe et met à profit des connaissances sur l'organisation des services de première ligne et sur les programmes de lutte aux maladies chroniques en relation avec leurs impacts sur la santé.

- Performance des services de première ligne
- Modèles d'organisation des services pour différentes clientèles (générale, en perte d'autonomie, avec des problèmes de santé mentale, vivant en milieu rural, éloigné ou isolé)

- Modèles d'organisation pour la prévention, le dépistage et la gestion des maladies chroniques, particulièrement pour la lutte au cancer et aux maladies génétiques
- Soutien aux stratégies de changement

IMPACT DES POLITIQUES PUBLIQUES SUR LA SANTÉ

En vue de soutenir et d'influencer l'adoption de politiques gouvernementales favorables à la santé, ce champ d'expertise se consacre à l'évaluation des effets et des risques potentiels sur la santé.

- Politiques publiques touchant des déterminants de la santé et du bien-être
 - › Habitudes de vie et comportements individuels
 - › Environnements social, physique et économique

SURVEILLANCE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION ET DE SES DÉTERMINANTS

En vertu de l'article 34 de la Loi sur la santé publique, l'Institut se voit confier des mandats de surveillance sur l'état de santé et de bien-être de la population. Ces mandats sont encadrés par des plans nationaux de surveillance convenus entre la Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux, les directions régionales de santé publique et l'Institut.

- Études et analyses continues de l'état de santé de la population
- Analyses thématiques en fonction des déterminants socioéconomiques de la santé et selon le niveau de défavorisation matérielle et sociale
- Développement de méthodes, de mesures et d'indicateurs
- Élaboration de systèmes de surveillance ciblés sur les maladies chroniques et les traumatismes, les maladies infectieuses, les maladies liées à l'environnement et au milieu de travail, les maladies nosocomiales et iatrogéniques
- Comparaisons nationales et internationales

SANTÉ DES AUTOCHTONES

En vue de soutenir les partenaires concernés par la santé et le bien-être des populations autochtones, les connaissances et les compétences d'autres champs d'expertise sont mises à profit et adaptées aux milieux autochtones.

- Adaptation des services de l'Institut et des programmes de santé publique
- Soutien au développement de la recherche en contexte autochtone

- Systèmes de surveillance spécifiques

coordonnées de l'Institut

Direction générale

945, avenue Wolfe, 3e étage
Québec (Québec) G1V 5B3
418 650-5115, poste 5336
www.inspq.qc.ca

DIRECTIONS

Secrétariat général et communications
418 650-5115, poste 5304

Ressources financières et matérielles
418 650-5115, poste 5806

Ressources humaines
418 650-5115, poste 3650

Ressources informationnelles
418 650-5115, poste 5781

Planification, recherche et innovation
418 650-5115, poste 5730

**Développement des individus
et des communautés**
418 650-5115, poste 5504 ou
514 864-1600, poste 3501

Systèmes de soins et services
418 650-5115, poste 5601 ou
514 864-1600, poste 3601

**Risques biologiques, environnementaux
et occupationnels**
418 650-5115, poste 5200

Toxicologie humaine
418 650-5115, poste 5254

Laboratoire de santé publique du Québec
514 457-2070

UNITÉS

Communications
514 864-1600, poste 3300

Infocentre de santé publique
418 650-5115, poste 5770

Connaissance-surveillance
418 650-5115, poste 5701
Collaboration internationale
514 864-1600, poste 3733
**Études et analyses de l'état
de santé de la population**
514 864-1600, poste 3700

**Développement et adaptation
des personnes**
514 864-1600, poste 3501
**Développement des communautés
et Villes et villages en santé**
418 650-5115, poste 5504 ou
514 864-1600, poste 3501

Systèmes de soins et services
418 650-5115, poste 5601
Politiques publiques
514 864-1600, poste 3628

**Contrôle, prévention
et surveillance des
maladies infectieuses**
514 864-1600, poste 3220
**Maladies transmises par le sang,
MTS et VIH/sida**
514 864-1600, poste 3275

Laboratoire de toxicologie
418 650-5115, poste 5100

Formation
514 864-1600, poste 3721
Santé des Autochtones
418 650-5115, poste 5259

Habitudes de vie
514 864-1600, poste 3501
**Sécurité et prévention
des traumatismes**
418 666-7000, poste 406

Services cliniques de dépistage
418 650-5115, poste 5510

Immunisation
418 666-7000, poste 415
Santé et environnement
418 650-5115, poste 5220
Santé au travail
514 864-1600, poste 3250

